

Formation spécialisée du CSAL : Compte-rendu de la réunion du 19/05/2026

Toulouse, le 20 mai 2026

Vous trouverez la **déclaration liminaire de la CGT** sur notre site via le lien ci-dessous :

[Déclaration liminaire CGT CFS 19/05/2026](#)

Lors de cette instance, une délibération a été adoptée à l'unanimité des organisations syndicales contre l'utilisation d'espaces de travail « aveugles » à la cité administrative :

[Délibération FS du 19/05/26](#)

L'ordre du jour était le suivant :

- | | |
|--|------------------------------|
| 1/ Approbation de PV FS | 5/ Point immobilier |
| 2/ Bilan périodique des RSST | 6/ Budget |
| 3/ Bilan périodique des fiches de signalement | 7/ Questions diverses |
| 4/ Maintenance incendie | |

Suite aux lectures des liminaires voici le retour de M. Lorand :

Sur l'indemnité carburant : la circulaire du ministre reçue sur les déplacements préconise la facilitation du télétravail jusqu'à 3 jours et la limitation au maximum des déplacements (réunion en visio).

Sur le passage à la facturation électronique pour les restaurants administratifs, une formation est prévue courant juin animée par Mme Carpezat et M Quemades.

Sur l'audience avec le préfet pour la cité : le préfet a fait remonter la candidature pour l'expérimentation d'une FS inter-cité. M Lorand émet des réserves sur la mise en place qui risque d'être compliquée, voir si budget.

Le local syndical CGT est en cours d'aménagement dans les locaux de la Place Occitane.

Sur l'observatoire interne : les résultats seront publiés le 29 mai, la participation a augmenté au niveau national mais baissé en local : les retours confirment l'importance du rôle des encadrants (nécessité de tenue régulière de réunions de travail notamment) et les agents sont toujours autant démotivés et fatigués.

Des rendez-vous avec la Maison de la psychologie sont programmés pour revoir la convention et les actions.

Il est envisagé de copier l'exemple du Tarn et Garonne où le préfet a organisé une réunion pour établir une convention avec force de l'ordre pour les services recevant du public.

Une note de la directrice générale sur les Violences sexistes et sexuelles (VSS) est attendue et va faire preuve de plus de sévérité, elle sera évoquée lors de la réunion des cadres début juin.

RIAT cité : il y a eu des entretiens par la DREAL pour recruter un directeur professionnel : un ancien gendarme a été nommé pour commencer le 1er juin.

Le rattrapage de l'augmentation tarifaire appliquée à tort n'est pas possible, car trop compliqué ...**La CGT ne lâche pas l'affaire !**

Vos représentants CGT alertent sur l'impact que pourrait avoir la nouvelle prime carburant sur les SIP et sur les ralentissements informatiques qui pèsent sur les services.

Point n° 1 Approbation du PV de la FS du 25/11/2025

Le PV est adopté à l'unanimité.

Point n° 2 Bilan périodique des registres sécurité santé au travail (RSST)



Toujours des problèmes thermiques sur Rangueil et Cité. Sur Cité, le système de refroidissement a été activé par Agile, il reste insuffisant à certains endroits ! Pour Rangueil, des procédures judiciaires ont été engagées contre AG Therm pour la maintenance et contre BP2C pour le remboursement de travaux mais la procédure sera longue. Le rapport de l'expert est

attendu.

La fuite d'eau de Saint-Gaudens a été réparée ainsi que l'ascenseur.

Le site du CHU sera abandonné s'ils ne font pas le SFACT, il y aurait des possibilités d'aller ailleurs dans le domanial.

La CGT rappelle l'obligation de l'employeur de fournir de l'eau chaude. Confirmation de M Renda : le décret 2023-310 du 24/04/2023 a pris fin le 30 juin 2024 et il n'a pas été prorogé. Le code du travail exige des conditions d'hygiène minimale. **N'hésitez pas à nous signaler tout manquement à cette obligation.** La CGT proposera une délibération à la prochaine FS pour s'assurer que le droit est bien appliqué sur l'ensemble des sites.

La CGT rappelle également que lors de la réunion avec le préfet, celui-ci leur a indiqué que notre direction doit nous faire un retour de conseils de la Cité, ce qui n'est pas fait.

M Renda appuie notre demande : beaucoup de choses doivent être formalisées c'est le code du travail ! Notamment le duerp et l'article l21-5 imposent aux employeurs de coopérer.

Il fait part de son agacement face à ces problématiques :

« Il n'y pas d'approche de prévention mise en place dans de projet on n'a pas été écouté, ce qu'on avait dit en 2021 ! On est dans une logique corrective, il faudra être vigilant pour les fortes chaleurs. On a été pris pour des emmerdeurs, on n'a pas été écoutés, on a été en face de mulets !!! il faut écouter les acteurs de prévention !!! »

Point n° 3 Bilan périodique des fiches de signalement

On déplore encore une altercation entre collègues et des comportements agressifs de redevables en accueil dont un récidiviste : difficultés des gens, consentement à l'impôt...

Le dernier signalement est très inquiétant, menaces et pression sur collègue dans le cadre d'un contrôle et ne peut pas se contenter d'un rappel à l'ordre !

M Lorand nous indique qu'il y aura bien un article 40.

Nous serons vigilants sur les suites données et sur l'accompagnement du collègue.

Il faut s'interroger sur le nombre de signalements et on sait aussi que beaucoup ne sont pas formalisés soit par peur ou par auto-censure.

M Renda rappelle que les témoins peuvent faire une fiche de signalement surtout lorsque la personne concernée ne veut/peut pas le faire.

La CGT évoque la réponse à un recours hiérarchique reçu dans le cadre de la défense d'un agent. Les réponses du chef de service sont catastrophiques vis-à-vis de l'agent mais aussi du collectif de



travail, des collègues cadres passent leur temps à suivre l'activité des collègues, cette surveillance exacerbée est inacceptable.

Mr Renda remarque qu'il y a beaucoup de violence interne ! Sur les RPS il faudrait anticiper en amont, expliquer comment vient le stress, il faut aider les collègues qui encadrent, caractériser la violence car certains

n'ont pas conscience d'être violents. (violences sexistes sexuelles et morales).

Il faut réfléchir à une dimension plus collective, s'adresser aux cadres pour prévenir les RPS.

Il faut continuer le processus de sensibilisation et formation et de prise en compte par les chefs de services que certains agissements sont caractérisables devant les juges.

M Renda déplore une prévention qui n'est pas suffisamment ambitieuse, le management est inadapté et là on est dans la prévention tertiaire, c'est trop tard !

Qu'est-ce qu'on fait ?

Il faut mettre en garde les cadres, qu'ils changent leur pratique, pour les protéger eux aussi des conséquences pénales éventuelles et il faut associer plus en amont tous les acteurs de prévention.

Point n°4 Maintenance incendie

Sujet pris en charge par Mme Cuisinier. Deux marchés ont été reconduits à bons de commande.

Un calendrier de visites préventives a été planifié et des visites ont déjà été opérées sur Balma ou Colomiers par exemple. Il a cependant été rappelé que lors de ces visites planifiées les gestionnaires de sites doivent accompagner les techniciens.

Pour chaque site il existe un classeur qui collecte toutes les informations relatives à la sécurité qui sont aussi disponibles dans la communauté Novaé gestionnaire de site.

Des mises aux normes ou remplacements de matériel sont prévus, en attente du budget.

Des actions sont encore attendues, notamment la réparation d'une porte à St Gaudens, dont le dysfonctionnement avait déjà été signalé à la précédente FS.



Point n° 5 Point immobilier

CGF Justice :

Pas de décision sur ces travaux qui sont demandés par les agents.

Quatre plans réalisés en 2022 par l'ergonome du ministère nous ont été présentés mais les informations données ne sont pas complètes et nos demandes de précisions n'ont pas été satisfaites. Il a été convenu de faire une visite du site et de demander l'avis des agents.

Une visite du service CGF Justice à la Dépense est programmée le 09/07 après-midi (15/16h) pour rencontrer le maximum d'agents.



- CFP du Mirail :

La cinquième brigade de vérification doit s'installer sur le site à compter du 01 septembre prochain. En tant que représentants des personnels, nous n'avons aucune information de la part de la direction sur le sujet. C'est en échangeant avec les

collègues du site que nous avons pu récolter quelques informations avec des « bougés » de collègues dès le début du mois de juin. La CGT a donc demandé que le sujet soit mis à l'ordre du jour de cette instance avec plans, note explicative et avis de l'inspecteur sécurité santé au travail. Nous avons eu comme seul document un plan désignant l'espace d'accueil de la BDV sans aucune autre explication...

La BDV s'installe à l'emplacement actuel de l'équipe recouvrement du SIE qui va être installée dans le même espace que le service comptabilité. Aucune étude d'impact n'a été faite sur ce déplacement.

Les acteurs de prévention apprécieront et si problème, la direction sollicitera le budget de l'instance pour pallier à ses insuffisances.

Nous avons relayé la demande des collègues de remettre une porte qui avait été supprimée dans le couloir au niveau des anciens boxes d'accueil du service.

Autre point non communiqué par la direction et appris par les collègues, il est envisagé de cloisonner l'actuelle salle de réunion en isolant l'espace de convivialité de l'espace de réunion. Dans cet espace, des activités sont organisées (pilate, cardio) deux fois par semaine, le cloisonnement prévu risque d'impacter l'organisation de ces séances (espace insuffisant pour ranger fauteuils et bureaux). Réponse de la direction : la salle de réunion n'est pas une salle de sport, les agents apprécieront ainsi que les médecins de prévention qui agissent pour lutter contre la sédentarité... Sujet à discuter d'urgence collectivement avec les agents !!!

- Cité administrative :

Sur l'installation du Centre de Contact Amendes (CCA), nous avons pu constater sur place avant l'arrivée des collègues que beaucoup de câbles traînaient au sol des espaces de travail, la direction dit attendre la mise en place définitives des bureaux pour faire le nécessaire, nous ne manquerons pas de faire un point dans les prochaines semaines.

Nous sommes à nouveau intervenu sur l'occupation d'espaces de travail « aveugles » (sans source de lumière naturelle) au SIP Cité. Les espaces de travail doivent être pensés en fonction de l'organisation du travail et pas l'inverse, la mission téléphone au sein des SIP n'a pas été anticipée avec des espaces dédiés, résultat, des collègues assurent des permanences téléphoniques dans des cagibis sans lumière naturelle. Nous intervenons sur ce sujet depuis 1 an, la direction dit être intervenue auprès de l'encadrement mais sans résultats à ce jour. La CGT a donc proposé une délibération, adoptée par l'ensemble des organisations syndicales.

Délibération adoptée à l'unanimité des organisations syndicales

« Les représentant-es des personnels réuni-es en formation spécialisée le 19 mai 2026 ont réitéré une énième fois la demande à la DRFiP 31 de faire cesser le travail dans les espaces aveugles des services de la DRFiP de la Cité administrative de Toulouse, conformément au Code du travail.

Nous exigeons que ces espaces soient libérés de tout moyen informatique avant le 30 mai 2026 et que l'interdiction de travailler dans les locaux concernés soit matérialisée. »

Point n° 6 Budget



Toujours pas de budget et aucune communication sur un montant prévisionnel.

Le devis Eurofeu a tout de même été voté

Une participation éventuelle a été évoquée sur le changement du portail du Mirail, un devis devrait être étudié prochainement.

La direction nous demande si on serait prêt à participer au financement du réemploi du store sur Cité. Un devis est demandé.

Point n° 7 Questions diverses

- Bagnères de Luchon, est-ce que le courrier à la mairie (garanties par rapport aux futurs travaux) a été fait et adressé ?

Oui la mise en demeure a été envoyée, cependant le site fait face à une nouvelle problématique à la date de la rédaction de ce compte rendu, à savoir une invasion de capricornes. Suite à notre demande d'information, la direction nous informe que la Mairie qu'un diagnostic de l'immeuble est en cours. Nous serons donc attentifs aux suites données.

- Questionnaire « accueil de proximité » : point sur les actions effectuées depuis le 02/04/2026.

ADP FRONTON : transfert sur le château de Capdeville. Un store est en attente.

Montastruc : lieux en cours de changement

Problème récurrent de fonctionnement des imprimantes- un recensement est à faire des besoins et difficultés.

- Mirail : demande de changement de la porte métallique d'accès agents côté PCRP qui se situe à proximité d'un espace de travail, celle-ci ne présente pas des qualités d'isolation thermique et phonique suffisantes et le système d'ouverture et fermeture est non fiable.

- Mirail : il était envisagé la remise en fonction du portillon d'accès au parking côté centre commercial lors de la dernière instance, le dossier a-t-il avancé ? Non mais noté

- Mirail : des travaux de sécurisation du portillon d'accès au parking qui jouxte le portail d'accès des véhicules sont nécessaires : système d'ouverture et suppression de la marche trottoir, le dossier a-t-il avancé ?

Non mais noté

- Mirail : des box d'accueil sont utilisés comme bureaux par des collègues qui sont sur la mission accueil de façon régulière. Leur vestiaire personnel se trouve du côté de l'usager et génère un problème d'accessibilité pour le ménage. La BIL va se rendre sur le site pour mieux appréhender le problème et trouver une solution pour assurer le bien-être de l'agent et garantir sa sûreté.

- Cité : fenêtre fissurée au SIE.

Le devis a été reçu. Changement imminent ? En bonne voie...

- Cité : portes des toilettes posent problème intimité- rectifié sur cité Montauban...

Pas de réponse sur ce sujet...on espère que la mise en place de la FS Cité pourra faire évoluer les choses.

- Cité : ambiance thermique et luminosité : la fonction froid a été activée début mai, la commande de store va prendre du temps.

- Cité : escalier métallique bruyant : pas d'action

- Cité : panneaux syndicaux : la direction va faire installer des panneaux syndicaux même si cela n'est pas obligatoire.

Vos représentant-es CGT CSAL en Formation spécialisée
Stéphane Boy, Nathalie Crozet, Julien Maurel, Estelle Mollo-Gene
Géraldine Poinot Rera et Jean-Marc Servel

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !